



Intervention de Marisol Touraine

Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Colloque organisé par Genopôle et Amgen sur la médecine personnalisée

Mardi 8 décembre 2015

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la présidente de la CNIL, Isabelle FALQUE PIERROTIN

Monsieur le président d'Aviesan, Yves LEVY

Madame la présidente de l'INCa, Agnès BUZYN

Monsieur le président de la Société Amgen, Jean MONIN

Le public réuni pour ce colloque est la preuve que la médecine n'est plus uniquement affaire de médecins. Professionnels de santé, bien sûr, mais aussi institutionnels, industriels, biologistes, entrepreneurs, scientifiques, vous êtes présents aujourd'hui parce que vous êtes toutes et tous les acteurs de la **médecine du futur**.

A quoi ressemble-t-elle, cette médecine du futur ? A rien de ce que nous avons pu connaître par le passé. Les manières de consulter, de soigner, de guérir évoluent. La médecine du futur s'appuie sur l'informatique, les technologies numériques. Elle évolue chaque jour grâce aux biotechnologies, aux nanotechnologies. Elle étend sans cesse l'horizon des possibles.

Tout va changer. En premier lieu la place du patient. Jusqu'à présent, il écoutait, recevait son traitement. Désormais, il devient un **acteur à part entière de sa santé**. Il suit son rythme cardiaque, planifie son traitement, avec des objets connectés. Demain il pourra, à travers une lentille de contact, suivre son diabète. C'est ce que m'a confirmé l'un des dirigeants de Google que je recevais récemment. **Non seulement le patient sera acteur de sa santé, mais la médecine elle-même s'adaptera à lui** : c'est tout le défi de la **médecine personnalisée**. En personnalisant les traitements, on évite les effets secondaires et les complications. Les possibilités ouvertes sont infinies ; ce colloque est donc plus que jamais d'actualité.

La France est à la pointe de la médecine personnalisée. La semaine dernière à l'occasion d'une rencontre sur le digital organisée au sein de mon ministère, j'ai pu découvrir de nouvelles innovations, pour certaines spectaculaires, réalisées dans notre pays. J'ai notamment pu voir comment l'imagerie 3D, combinée à un robot, donne désormais au chirurgien les moyens de personnaliser effectivement le déroulement d'une intervention en fonction des caractéristiques de chacun.

<p>I. Parce qu'elle permet des traitements plus efficaces, j'ai fait le choix de soutenir et d'accompagner le développement de la médecine personnalisée.</p>
--

L'enjeu, c'est d'innover pour améliorer le bien-être des patients. Avec le **projet de loi de modernisation de notre système de santé**, j'ai décidé de faire tomber les barrières administratives pour accélérer le développement des médicaments de thérapie innovante. Avec la mise en place de la convention unique, j'ai également réduit les délais permettant le démarrage concret d'un essai sur le médicament. Et les résultats sont là. Il fallait 120 jours en 2012, il en faut aujourd'hui 50 en moyenne.

Mon engagement pour l'innovation, il est aussi financier. Le soutien de l'Etat à l'innovation en santé a été sensiblement renforcé. 33 millions d'euros dans le cadre du programme d'investissement d'avenir pour la recherche hospitalo-universitaire. 6 milliards d'euros dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. Et puis, j'ai annoncé la création d'un fonds doté d'au moins 100 millions d'euros pour accompagner directement les jeunes pousses industrielles.

Enfin, avec Emmanuel MACRON et Thierry MANDON, nous avons lancé il y a deux semaines **les travaux de la Solution « Médecine du futur »** qui porteront en particulier sur la médecine personnalisée. Le comité de pilotage, présidé par André SYROTA, ancien président de l'INSERM et Olivier CHARMEIL, Président Directeur général de Sanofi Pasteur, réunit 28 personnalités du monde académique, industriel et associatif. Sa mission sera d'établir une feuille de route d'ici la fin du premier trimestre de l'année 2016. A partir de là, nous avancerons à vitesse grand V.

Le Premier ministre a également confié au président d'Aviesan la mission d'établir des recommandations pour permettre à la France d'introduire le **séquençage du génome entier** dans la pratique médicale habituelle, au même titre que l'IRM ou le scanner. Nous recevrons ces recommandations dans les prochaines semaines.

II. Ce soutien majeur au développement de la médecine personnalisée, j'ai tenu à l'accompagner d'une réflexion sur le sens de cette révolution.
--

Pourquoi ? Parce que la fixation de règles est une composante indissociable au bien être du patient. La médecine personnalisée pose deux enjeux : l'un social, l'autre éthique.

Tout d'abord, l'innovation en santé ne doit avoir qu'un seul objectif : soigner avec plus d'efficacité le plus grand nombre de patients. L'innovation doit profiter à tous, elle ne peut être un luxe réservé à quelques privilégiés.

Notre modèle social nous est envié à l'international, parce qu'il protège et accompagne sans discriminer. La semaine dernière encore, le président d'un grand groupe industriel américain du médicament m'indiquait avoir choisi d'implanter un centre de recherche en France, notamment pour ces raisons.

Ce modèle, il garantit à toutes et tous d'accéder à l'excellence médicale et à l'innovation. Les traitements innovants, dès lors qu'ils ont montré leur efficacité, doivent pouvoir être intégrés à la prise en charge des patients. Le dispositif d'autorisation temporaire d'utilisation des médicaments innovants leur permet en quelques jours seulement. Ce dispositif unique au monde permet à la France d'être aujourd'hui le premier pays européen à ouvrir le TRUVADA en pré-exposition, en le remboursant à 100%.

Permettre à tous d'accéder à l'innovation, cela passe également par l'information : chacun doit avoir le droit de connaître les innovations, ce qu'elles représentent et ce qu'elles vont changer pour leur santé. C'est pourquoi j'ai voulu organiser une journée nationale de l'innovation en santé pour permettre à chacun de venir découvrir les dernières innovations et d'en parler avec celles et ceux qui les portent. La première édition aura lieu les 23 et 24 janvier 2016 prochain à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Cette égalité dans l'accès à l'innovation doit rester notre grande exigence pour les années à venir.

*

Le second défi, c'est l'éthique. Faciliter l'accès au séquençage complet est évidemment une avancée scientifique majeure. Il permet d'identifier une mutation ou un gène impliqué dans une maladie, ou encore d'évaluer les prédispositions génétiques d'une personne pour certaines maladies. Mais jusqu'où sommes-nous prêts à aller ? Au-delà de la question du consentement et de l'utilisation des données, il faut se poser la question du droit au savoir et du besoin de savoir : veut-on réellement savoir dans le détail quel sera notre devenir médical ? Certaines personnes sont-elles mieux disposées que d'autres à connaître leur génome ? Un médecin doit-il alerter son patient s'il détecte une anomalie susceptible de développer une maladie dans 15-20 ans ? Sur toutes ces questions, je saisirai prochainement le Comité consultatif national d'Éthique (CCNE) pour qu'une réflexion complète, participative et sereine soit organisée.

Mesdames, messieurs,

L'innovation en santé est une chance formidable et la France en est devenu le fer de lance. Notre pays a besoin de débats, de moments de réflexions sur l'avenir de la médecine. Génopôle, formidable biocluster dédié aux sciences de la vie et Amgen, à la pointe de l'innovation biotechnologique, vous vous êtes associés une fois encore pour réunir celles et ceux qui ont à cœur de soutenir ce mouvement et je vous en remercie.

Je vous remercie.